Ville de Mont-Tremblant

Plan d'urbanisme

TABLE DES MATIÈRES – CHAPITRE 10

CHAP	ITRE 10	DISPOSITIONS FINALES	259
287.	Remplacem	nent	259
	•	riqueur	

Ville de Mont-Tremblant Plan d'urbanisme

TABLE DES MATIÈRES – CHAPITRE 10

Titleles de la Greffe

Ville de Mont-Tremblant

Règlement (2008)-100 Plan d'urbanisme

CHAPITRE 10 DISPOSITIONS FINALES

287. Remplacement

Le présent règlement remplace les règlements 89-16 de l'ancienne municipalité de Mont-Tremblant, 346-96 de l'ancienne municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite, (1999)-204 de l'ancienne ville de Saint-Jovite et leurs amendements.

288. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pierre Pilon Isabelle Grenier, OMA, avocate

Maire Greffière

Avis de motion : 6 novembre 2008
Adoption du projet : 17 décembre 2007
Consultation publique : 15 février 2008
Adoption : 10 novembre 2008

Enregistrement : Entrée en vigueur :



Ville de Mont-Tremblant Projet de règlement (XXXX)-XXX Plan d'urbanisme